



N° de Réf: 261/.....

Bou-Ismaïl, le 07 MAI 2023

Note de Service

Nous tenons à informer l'ensemble des candidats (Chercheurs et personnel de soutien à la recherche) que les dossiers des stages de courte durée et des congrès sont constitués des pièces suivantes :

* **Dossier de stage de courte durée (Référence : Arrêté 1349 du 04/10/2022):**

- Demande de stage de courte durée ;
- Plan de travail et motivation.

* **Dossier de congrès (Référence : Arrêté 1349 du 04/10/2022):**

- Demande de participation ;
- Résumé de la communication avec affiliation du CRAPC ;
- Lettre d'acceptation signée par l'organisateur ;
- Page de garde du congrès (Annonce, comité scientifique...).

* Les modèles annexés doivent être respectés.

Le Directeur du CRAPC



عن المديير وبالتفويض من
الامين العام
نوي فتحي